MES ENFANTS REGARDENT DES DESSINS-ANIMÉS CHEZ LES VOISINS

Publié par Cheikh Salih Al-Fawzan. Publié dans Education des enfants

Mes enfants regardent des dessins-animés chez les voisins
Cheikh Salih Ibn Fawzan Al-Fawzan

Unable to embed Rapid1Pixelout audio player. Please double check that: 1)You have the latest version of Adobe Flash Player. 2)This web page does not have any fatal Javascript errors. 3)The audio-player.js file of Rapid1Pixelout has been included.

Télécharger | 0min 33

Question :
Qu'Allah soit bienfaisant envers vous honorable Cheikh, ce questionneur qui dit : Mes enfants vont chez les voisins pour regarder des dessins animés. M'est-il permis d'installer la télévision chez moi car j'ai peur pour eux lorsqu'ils sortent de la maison pour aller chez les voisins ?

Réponse :

N'installes pas la télévision chez toi et ne les laisses pas aller chez les voisins. Gardes-les auprès de toi à la maison et occupes-toi de leur apprentissage et de leur enseignement, encourages-les même si tu dois leur donner des choses qui les encouragerons à rester à la maison. Mais il ne faut pas les laisser ainsi suivre leurs passions, non.

[Fin de la réponse de Cheikh Salih Ibn Fawzan Al-Fawzan, qu'Allah le préserve]

Traduit et publié par an-nassiha.com